L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 SEPTEMBRE 1887. 61ème Année

FEUILLETON.

No 8. Commencé le 24 juillet.

LE MILLION DU PÈRE RACLOT

—PAR—

EMILE RICHEBOURG

—Suite—

Le lendemain, le seigneur d'Aubécourt ne se leva point à son heure habituelle. Cela étonna fort la servante qui se décida, vers neuf heures, à entrer dans la chambre de son maître. Elle le trouva dans son lit, les yeux démesurément ouverts, fixes, brillants, et ne faisant plus aucun mouvement.

D'abord, la servante crut que M. Raclot était mort; mais elle s'aperçut qu'il avait entendu le bruit de ses pas en voyant ses yeux effrayants se tourner vers elle et le regarder avec une expression de terreur indicible.

La servante comprit qu'il fallait courir chercher le médecin.

—Il vint, le docteur, et, quand il eut vu M. Raclot, il secoua la tête, puis se retira en disant:

—Il est perdu, il n'a plus que quelques heures à vivre.

Le malade ne pouvait plus que bredouiller des paroles sans suite à peu près incompréhensibles, mais il n'avait pas perdu encore la faculté de penser.

Mais n'allez pas croire qu'il pensât à sa fille et était affligé de ne pas l'avoir près de lui. Il ne pensait qu'à une seule chose: à la prairie de la Saulaie. Les seuls mots compréhensibles qui s'échappaient de ses lèvres déjà glacées étaient ceux-ci, qu'il répétait constamment:

—Je l'aurai; il a beau faire, il y viendra!...

La terre, toujours la terre, toujours la fureur d'augmenter son bien!

Mais avait-il conscience de l'état dans lequel il se trouvait?

Cependant le bruit de la fin prochaine de l'usurier s'était vite répandu.

—Il n'a plus que quelques heures à vivre! avait dit le médecin.

Sans perdre de temps, le maire fit prévenir le juge de paix, qui demeurait au chef lieu de canton, afin que les dispositions pour l'apposition des scellés fussent prises immédiatement.

—Si seulement on savait où est sa fille! disait le maire à qui voulait l'entendre.

La nourrice de Marthe apprit que le maire était dans un grand embarras parce qu'il ne savait pas comment il ferait parvenir à Mlle Raclot la nouvelle de la mort de son père.

Alors la bonne paysanne mit sa belle robe des dimanches, une coiffe blanche et se rendit chez le magistrat municipal.

—Monsieur le maire, lui dit-elle, si vous voulez savoir très vite où est mademoiselle Marthe Raclot, je vous conseille d'envoyer un exprès à la ville, chez les dames dominicaines.

—Et vous pensez que ces religieuses savent où se trouve Marthe Raclot?

—J'en suis sûre, monsieur le maire.

—Dans ce cas je vais suivre votre conseil et envoyer un exprès à la ville.

Il était près de quatre heures de l'après-midi, et, si diligent que fût le maire, le temps de faire manger et boire le cheval et de sortir le cabriolet de la remise, il était plus de cinq heures quand le domestique de monsieur le maire se mit en route.

On savait déjà dans le village que le domestique partait à la recherche de Mlle Raclot.

—Ah! oui, il la retrouvera, disaient ironiquement ceux que la vieille nourrice appelait des langues de vipère.

Il était onze heures de la nuit lorsque le domestique du maire revint de la ville. Il avait fait la commission dont il était chargé, causé avec une vieille religieuse dans le parloir du couvent, et il annonça à son maître que le lendemain matin, à neuf heures, Mlle Marthe Raclot arriverait à Aubécourt.

Depuis une heure, M. Raclot était mort; mais, dès sept heures du soir, le maire avait envoyé au château, chargés d'y faire bonne garde, trois hommes de confiance. Si, comme le domestique l'annonçait la fille du défunt arrivait le lendemain à neuf heures, le juge de paix n'avait plus rien à faire, l'apposition des scellés devenait inutile.

Un quart d'heure après la visite du domestique à la communauté, la supérieure fit appeler Marthe et lui apprit que son père, très gravement malade, était en danger de mort.

La pauvre jeune fille voulait partir immédiatement, mais la supérieure lui fit comprendre qu'elle ne pouvait lui permettre de voyager la nuit et que d'ailleurs, à l'heure qu'il était, il serait impossible de trouver une voiture.

—Ma chère enfant, ajouta la supérieure, j'ai déjà donné des ordres pour qu'une voiture vienne vous prendre demain matin à six heures, et comme je ne veux pas que vous alliez seule à Aubécourt, j'ai décidé que notre sœur Angèle vous accompagnerait.

Marthe remercia la supérieure et se retira en pleurant. Quelque chose lui disait qu'elle arriverait trop tard pour fermer les yeux à son père.

C'est une route très accidentée qui conduit de la ville à Aubécourt, ayant de raides montées fatigantes pour les chevaux, bien qu'ils soient forcés de marcher au pas.

La voiture qui conduisait Marthe et la sœur Angèle était une espèce de carriole découverte. Heureusement, l'air était tiède et le temps superbe, sans un souffle de vent.

Les voyageuses s'étaient installées, le mieux qu'elles avaient pu, derrière le cocher, sur un banc avec dossier et suspendu au moyen de courroies.

Les voyageuses étaient déjà à trois lieues de la ville lorsque le cheval arriva à une des montées dont nous venons de parler, la plus longue, la plus rapide, la plus difficile, mais la dernière.

Le cheval se mit à gravir la pente lentement, suant, soufflant, renâclant.

A deux cents mètres environ, en arrière de la carriole, un bon petit cheval, aux jarrets d'acier, attelé à un léger tilbury, trottait sur la route. Toutefois, il dut ralentir sa marche quand il arriva à la côte que gravissait péniblement le cheval de louage; il ne tarda pas, néanmoins, à rejoindre la carriole; mais alors, il parut décidé à vouloir régler son pas sur celui de l'autre animal, afin de marcher côte à côte.

Le tilbury avait deux voyageurs, un homme âgé et une jeune fille. Le vieillard conduisait.

Tout à coup la jeune fille s'écria joyeusement:

—C'est sœur Angèle, mon père, c'est sœur Angèle!

La religieuse se tourna vivement du côté du tilbury et salua M. de Santenay et sa fille.

En même temps Marthe, qui tenait sa tête baissée, enveloppée dans son voile, se redressa.

Deux exclamations, l'une de surprise et de joie, l'autre de surprise seulement, se croisèrent:

—Marthe!

—Mathilde!

—Arrêtez, monsieur, arrêtez! cria Mlle de Santenay au cocher de la carriole.

Celui-ci s'empressa d'obéir et son cheval eut un petit hennissement de satisfaction. Le cheval du tilbury s'était également arrêté.

Mathilde sauta lestement à terre, monta sur le marche-pied de la carriole et se pendit au cou de son amie qu'elle se mit à embrasser follement.

Marthe aussi embrassa Mathilde en pleurant.

—Marthe, ma chère Marthe, dit Mlle de Santenay, est-ce que tu n'es pas heureuse de me revoir?

—Si, Mathilde.

—Mais tu es triste et tu pleures! Pourquoi?

—J'ai été prévenue, hier soir, que mon père allait mourir. Sœur Angèle m'accompagne à Aubécourt; mais j'arriverai trop tard.

—Alors, chère Marthe, je comprends ta douleur, dit Mathilde, subitement attristée: mais ce costume que tu portes?...

—Ce costume est celui de novice, répondit la sœur Angèle.

—Comment, Marthe, s'écria Mlle de Santenay, tu veux te faire religieuse?

—Oui, Mathilde.

—Ainsi, ma sœur, reprit la fille du général d'un ton peiné, Marthe était à la communauté et vous me l'avez caché!

—C'était l'ordre de notre mère supérieure et Mlle Raclot ne voulait pas qu'on connût le lieu de sa retraite.

—S'il en est ainsi, ma sœur, je n'ai plus rien à dire.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent encore, puis Mathilde remonta dans le tilbury.

M. de Santenay salua de la main la sœur et la novice.

Les deux chevaux se remirent en marche; mais le tilbury fut bientôt en avant de l'autre voiture, et, quand celle-ci arriva sur le plateau, Marthe et la religieuse purent voir encore le tilbury qui, ayant pris une autre route, s'éloignait au grand trot du cheval.

M. de Santenay et Mathilde se rendaient chez Mlle Lormeau pour lui souhaiter sa fête. Georges devait également se trouver chez la vieille tante. On était au 19 mai et Mlle Lormeau avait sainte Denise pour patronne.

La demie de neuf heures sonnait à l'horloge de la paroisse, lorsque Marthe et sa compagne arrivèrent à Aubécourt. Elles descendirent de voiture devant la maison de la vieille nourrice qui, ayant reconnu la jeune fille, malgré son vêtement, accourut pour la serrer dans ses bras.

—Nourrice, mon père? demanda Marthe.

—M. Raclot n'est plus; que le bon Dieu reçoive son âme.

Marthe poussa un profond soupir.

—Ah! fit-elle, je l'avais bien dit que nous arriverions trop tard!

—Est ce que M. Raclot est mort ce matin? demanda la religieuse.

—Non, ma sœur, il a rendu l'âme hier soir.

—A quelle heure?

—A dix heures.

—Vous voyez, Marthe, qu'il vous était absolument impossible de voir votre père avant sa mort. L'envoyé de M. le maire d'Aubécourt n'est arrivé à la communauté qu'à huit heures; quand même vous seriez partie immédiatement, vous ne pouviez arriver que vers onze heures, puisqu'il faut au moins trois heures pour faire le trajet.

—C'est vrai, ma sœur; je ne devais pas revoir mon père vivant.

Pendant ce colloque, qui avait lieu dans la rue, beaucoup de curieux s'étaient mis aux fenêtres, d'autres s'avançaient sur le seuil des portes.

Ces mots: "C'est elle! c'est sa fille! c'est Marthe Raclot!" volaient de bouche en bouche.

Cependant, après avoir dit à la bonne paysanne: "A bientôt, nourrice!" la jeune fille prit le bras de la sœur Angèle et elles se dirigèrent vers le château.

En un instant, la vieille nourrice fut entourée par plus de cinquante personnes. C'était une avalanche de questions.

—Laissez-moi donc tranquille, dit la vieille femme, répondant à tout le monde à la fois, eh bien, oui, c'est Marthe Raclot, et après?.... Ah! vous ne savez plus que dire. Vous avez la bouche cousue; ça vous fait quelque chose tout de même de la voir habillée en religieuse! Eh bien, oui, depuis qu'elle est partie, elle est au couvent des dominicaines. Dites-donc, hein, voilà comme elle s'est fait enlever par le clerc de M. Rousselet.

Ah! la pauvre petite! en a-t-on assez dit sur son compte! L'avez-vous assez traînée dans la boue! Lui avez-vous assez craché d'injures à la figure! Allez! allez, les gens d'Aubécourt sont des gueux; ils ne valent pas grand'chose, ils ne valent rien!

Ayant jeté ainsi son cri d'indignation et de colère, la vieille femme rentra brusquement chez elle et ferma sa porte.

Le lendemain, à dix heures, eurent lieu les obsèques de Mathurin Raclot. Il n'y avait pas foule derrière son cercueil. Les domestiques du défunt, ses tenanciers, la vieille nourrice et quelques dévotes marchaient derrière l'orpheline, qui s'appuyait sur le bras de la sœur Angèle. Mais sur le passage du convoi il y avait beaucoup de monde, et tout ce monde saluait avec respect, non pas le mort dans son cercueil, mais sa fille et la religieuse qui l'accompagnaient.

Déjà un revirement complet s'était fait en faveur de Marthe, et ceux-là même qui avaient été les plus acharnés contre elle étaient les premiers à vanter sa bonté, à exalter son mérite et ses vertus.

Le père Raclot était une canaille, ça, c'était vrai; mais sa fille n'avait rien fait, elle, et elle ne savait rien de rien; on lui devait des égards, du respect. N'était-elle pas assez à plaindre d'être la fille de Mathurin Raclot?

Comme le cercueil arrivait devant la porte de l'église, on vit une voiture s'arrêter sur la petite place et descendre de cette voiture George de Santenay, d'abord, puis Mathilde et le général.

La veille au soir, étant encore chez Mlle Lormeau, ils avaient appris que M. Raclot était mort et que l'enterrement aurait lieu le lendemain.

—Nous irons tous les trois, avait dit aussitôt M. de Santenay à ses enfants: nous devons à Mlle Marthe Raclot ce témoignage d'estime et de sympathie.

La sœur Angèle vit les trois personnages se mettre à la suite du cortège.

—Ma chère Marthe, dit-elle tout bas à la jeune fille, vous n'êtes plus ici sans amis; M. le général de Santenay, son fils et sa fille sont derrière vous.

Marthe tressaillit et la religieuse s'aperçut qu'elle était devenue toute tremblante.

Après la cérémonie funèbre, M. de Santenay et ses enfants suivirent le cercueil au cimetière et, quand tout fut terminé, le vieillard s'approcha de Marthe, l'embrassa et lui dit:

—Courage, mon enfant, courage, et n'oubliez pas que malgré tout, vous avez toujours en moi un ami.

A son tour, Mathilde embrassa affectueusement son amie.

Sans prononcer une parole, Georges tendit sa main à Marthe.

Quand elles se touchèrent, les deux mains tremblèrent.

Alors le jeune ingénieur laissa échapper cette exclamation:

—Ah! Marthe!....

Ce fut tout.

La jeune fille avait baissé la tête pour cacher son trouble et sa rougeur.

Le général, Georges et Mathilde s'éloignèrent aussitôt pour rejoindre leur voiture, qui les attendait à l'auberge.

Alors, un monsieur à figure blême, tout habillé de noir, portant des lunettes à branches d'or, s'avança vers Marthe avec empressement, son chapeau à la main, ce qui permettait de voir qu'il était chauve, quoiqu'il n'eut pas plus de quarante ans.

—Mademoiselle; dit-il d'un ton obséquieux, je suis M. Boudois, c'est moi, mademoiselle, qui avais l'honneur d'être le notaire de ce cher M. Raclot, votre père.

La jeune fille s'inclina, en disant:

—Bonjour, monsieur.

—Très certainement, mademoiselle, vous allez avoir besoin de mes services; dès ce moment, je me mets entièrement à votre disposition.

—Je vous remercie, monsieur; aussitôt que cela sera nécessaire, j'aurai recours à vous.

—Mademoiselle me permet-elle de lui adresser une question?

—Je vous écoute, monsieur.

—J'ai appris que les scellés avaient été apposés au château.

—En effet, monsieur.

—Mais c'était absolument inutile.

—On me l'a fait observer, monsieur; mais c'est moi qui ai voulu cela pour des raisons que je n'ai pas à faire connaître, quant à présent.

—Oh! alors, mademoiselle, c'est différent.

La jeune fille salua le notaire, reprit le bras de la sœur Angèle, et elles sortirent du cimetière pour se rendre chez la vieille nourrice, où elles allaient déjeuner.

Quand elles arrivèrent, la table était mise avec trois couverts, ainsi que l'avait demandé la jeune fille.

La bonne paysanne ouvrit une porte.

—Ma chère enfant, dit-elle, voilà ta petite chambre et le lit que je t'ai préparé; ah! tu ne seras pas chez ta vieille nourrice aussi bien qu'au château; mais voilà, tu veux demeurer avec moi.... Ma chérie, j'ai fait de mon mieux.......

—Sois tranquille, ma bonne nourrice, je serai très bien ici, ne te tourmente pas.

—Oh! s'il ne te faut que de l'affection et du dévouement, répliqua la vieille femme presque gaiement, tu n'auras ni à te plaindre, ni rien à désirer.

Après le déjeuner, Marthe et sœur Angèle, retirées dans la petite chambre, eurent une longue conversation qui se termina par ces mots de la religieuse.

—Ma chère Marthe, vous êtes une sainte!

A cinq heures, une voiture, envoyée de la ville, vint chercher la sœur Angèle.

Quand les autres religieuses, ses compagnes, la virent revenir seule, elles furent très étonnées, car la supérieure, qui avait été prévenue, ne leur avait pas appris que Marthe allait rester quelque temps à Aubécourt.

—Où est Marthe? Pourquoi ne la ramenez-vous pas? Est-ce qu'elle est malade? demandaient les religieuses.

La sœur Angèle répondit:

—Marthe est forcée de rester à Aubécourt pendant deux ou trois mois peut-être, à cause du magnifique héritage que lui laisse son père,—un million, dit-on,—mais ne vous affligez pas, mes sœurs, Marthe reviendra, et ne nous quittera plus.

XIII

Le lendemain de son installation chez sa nourrice, Marthe sortit seule à neuf heures du matin.

On savait déjà qu'après l'enterrement de son père elle n'était pas remontée au château, qu'elle avait déjeuné, dîné chez sa nourrice, et l'on se demandait:

—Qu'est-ce que cela veut dire?

Marthe était sortie pour faire une visite à M. Rousselet. Elle entra timidement dans l'étude et demanda si elle pouvait voir le notaire.

Un des clercs alla prévenir M. Rousselet, et Marthe fut aussitôt introduite dans le cabinet de l'officier ministériel, qui la reçut avec déférence et la pria gracieusement de s'asseoir. Puis il crut devoir s'excuser de n'avoir pas assisté aux obsèques de M. Raclot.

—Mademoiselle, dit-il, j'ai dû, avant-hier conduire Mme Rousselet chez ses parents, où elle va passer une huitaine, et je ne suis rentré à Aubécourt qu'hier dans l'après-midi.

—Mon Dieu, monsieur, fit la jeune fille, vous n'avez pas à vous excuser. D'ailleurs, vous n'étiez pas en relations avec mon père.

—C'est vrai, mademoiselle; mais ce n'eût pas été une raison; si j'eusse été à Aubécourt, pour vous, mademoiselle,—et le notaire appuya sur ces mots "pour vous," j'aurais accompagné M. votre père à sa dernière demeure.

A ce propos, mademoiselle, j'ai eu le plaisir de voir, à Rosières, M. le général de Santenay, son fils et sa fille, qui sont de vos amis. C'est moi qui leur ai appris le décès de M. Raclot, et j'ai su, hier, en arrivant, que MM. et Mlle de Santenay étaient venus à Aubécourt pour assister aux obsèques de M. votre père.

—Ainsi, monsieur, répondit la jeune fille très émue, c'est à vous que je dois l'honneur que m'ont fait MM. et Mlle de Santenay, je vous remercie de tout mon cœur.

—Oh! mademoiselle!

—Je suis une pauvre fille, monsieur, sans parents, n'ayant guère d'amis, et les marques de sympathie me sont chères.

—Mademoiselle, répliqua vivement le notaire, vous avez plus d'amis que vous ne pensez, et moi-même....

—Encore une fois, merci monsieur, j'ai donc été bien inspirée en venant vous trouver?

—Si vous avez besoin de moi, mademoiselle, je serais heureux de vous être agréable.

—Oui, monsieur, j'ai besoin de vous et j'ai même beaucoup, beaucoup à vous demander.

—Pardon, mademoiselle, mais je dois vous dire que n'étant pas le notaire de M. Raclot....

—Ah! monsieur, interrompit la jeune fille, avez-vous donc déjà l'intention de vous récuser?

—Non, certes, cependant....

—Monsieur, si je m'adresse à M. Rousselet, c'est que je ne veux pas m'adresser à M. Bondois.

—Puis-je demander à mademoiselle Raclot à quoi je suis redevable du choix dont elle m'honore?

—Je viens à vous, monsieur, en toute confiance, parce que, successeur de monsieur Poncelet, vous n'avez pas voulu être le notaire de mon père.

—S'il en est ainsi, mademoiselle, je n'ai plus qu'à vous demander ce que je dois faire pour vous.

—Tout, monsieur, tout; ah! je vais être très exigeante.

—Soit mademoiselle; ce sera à moi de répondre à vos exigences et de me montrer digne de votre confiance.

—Je suis une ignorante, monsieur, je n'entends rien aux affaires.

—Je serai votre conseil.

—Sans doute, mais ce ne serait pas assez: c'est un mandat très étendu que je désire vous confier, monsieur, avec tout pouvoir d'agir en mon nom.

—Au mieux de vos intérêts.

—Au mieux des intérêts de la succession de mon père. Vous voulez bien accepter, n'est-ce pas?

—J'accepte, mademoiselle.

—Je ne connais pas l'importance de la fortune de mon père, monsieur, cependant, j'ai entendu dire qu'il avait un million.

—Vous n'êtes pas exactement renseignée.

—Est-ce que vous connaissez approximativement, bien entendu, la valeur de la succession?

—Oui, mademoiselle.

—Eh bien, monsieur?

—Je ne crois pas être au-dessous de la vérité en vous disant que la fortune de M. Raclot peut être évaluée à quinze cent mille francs.

—Oh! tant que cela! fit Marthe.

Dans sa pensée, ces paroles signifiaient: Que de victimes!

—Vous ne vous trompez pas, monsieur?

—Pas de beaucoup, mademoiselle.

—Pourtant, monsieur, comment pouvez-vous savoir?...

—D'abord, par les actes de propriété qui sont dans mon étude, par ceux qui existent chez mon confrère, M. Bondois, et, mieux encore, par la valeur réelle des biens successivement acquis par M. Raclot. En terres, seulement, mademoiselle, la succession dépasse un million; il nous reste à mettre en ligne de compte les valeurs mobilières, l'or et l'argent. Ici, je peux me tromper, car je n'ai pas fait l'inventaire du coffre-fort de M. Raclot; mais si j'établis mon calcul d'après les revenus annuels de M. votre père,—je ne parle pas de sa dépense, qui était presque nulle,—j'arrive à trouver qu'il doit y avoir environ cinq cent mille francs de valeurs dans son portefeuille, c'est-à-dire dans son coffre-fort.

—Mon père a constamment acheté, monsieur.

—Oui, mademoiselle; mais les sommes employées en achats de terres ne sont pas comprises dans mon calcul puisque je les ai comptées déjà dans la propriété foncière et immobilière.

—Enfin, nous serons fixés lorsque, les scellés levés, vous ouvrirez le coffre-fort et en ferez l'inventaire.

—Oui, mademoiselle; mais c'est à votre requête, paraît-il, que les scellés ont été apposés: en général, l'apposition des scellés n'a lieu que lorsqu'il y a à sauvegarder les intérêts de tiers absents; qui vous a donc conseillé de prendre cette mesure?

—Personne, monsieur.

—Alors, mademoiselle, je ne comprends pas, je vous l'avoue, que vous ayez eu cette idée.

—Seule dans ce château, ouvert à tout le monde, n'ayant près de moi que trois domestiques que je ne connais pas, dont par conséquent, je n'étais pas sûre de la fidélité, j'ai craint qu'un vol fut commis.

—Ah! fit le notaire désagréablement surpris.

Et ses sourcils se froncèrent.

—Voyez-vous, monsieur, continua la jeune fille, je veux qu'il ne soit rien distrait de l'héritage de mon père, pas la plus petite somme d'argent, pas le moindre objet.

—Pourtant, mademoiselle, répliqua M. Rousselet avec une certaine raideur, vous aurez à payer les frais d'amortissement, les frais des obsèques de votre père, les domestiques; il y a enfin la succession à liquider.

—Oh! cela, monsieur, c'est différent, il le faut, c'est forcé.... Il y a aussi vos honoraires dont vous ne parlez pas.... Mais vous serez mon fondé de pouvoir, vous ferez pour le mieux, comme vous voudrez; tout ce qui vous conviendra de faire, je l'approuve d'avance; vous voyez, monsieur Rousselet, que j'ai mis en vous toute ma confiance, tout mon espoir.

—Mais vous ne me connaissez pas, mademoiselle.

—Si monsieur, si, je vous connais: je sais pourquoi vous avez refusé à mon père d'être son notaire; et puis, ajouta Marthe avec émotion, ne m'avez-vous pas dit, tout à l'heure, que vous étiez mon ami?

—Singulière jeune fille, pensa le notaire; décidément, je ne la comprends pas.

Marthe reprit:

—Vous ne savez peut-être pas, monsieur Rousselet, que je me suis installée chez ma vieille nourrice où je demeurerai aussi longtemps que ma présence à Aubécourt sera nécessaire. N'habitant pas au château, les domestiques de mon père ne me sont plus nécessaires; vous voudrez bien les congédier et, si vous le trouvez juste, leur donner à chacun une gratification convenable. Il y a, m'a-t-on dit, une centaine de bœufs dans les herbages; vous aurez à les faire conduire au marché aussitôt qu'ils seront en état d'être vendus; vous aurez besoin d'argent, de beaucoup d'argent! Mais chaque chose se fera en son temps, n'est-ce pas, monsieur?

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 10 septembre 1887.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$747,921 00	$127,538 00
Même temps la semaine dernière	773,176 00	145,429 00

MONNAIE ETRANGÈRE.

Dollar mexicain	75	
Pièces de 5 francs	80 @	
Pièces de 20 francs	$3,80 @	3,90
Souverains	4,80 @	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50 @	....
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	.... @	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pes	
20 marcs prussiens	4,60 @	4,75
Or de la Californie	7 @ 8 0/0 sec	
Or américain, poids léger	95 @	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande, assez abondant et stable.

Prêts sur demande: aux banques 7 à 8 pour cent; en dehors des banques, 7 à — pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel 7 pour cent

A1 —8 ..

Prêts sur garanties collatérales 6@7 ..

Hypothèque A1 7@8 ..

New York—Taux de l'argent, 5 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4. consols, 101⅛ à 101 5/16; argent en lingots à 44⅞; U. S. 4's, 129¼.

Paris—Rentes, 82,17½.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial à 93⅜@93½

Le STERLING est inactif et faible.

Connaissement de navire A1 clear 477 @478

Traites de banques soixante jours 482

Les FRANCS sont inactifs et faciles.

Francs de commerce 5.23¾

Traites de banques soixante jours 5.23¾

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.

Traites de commerce $1 75 à 1 50 d'escompte.

Traites de Banques nominales.

Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

10 actions du La Ice Man'f Co. 8¾

Entre les bureaux de 11 a. m. et de 2 p. m.

$5,000 Louisiana 4 s 85¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100	....	....
Germania National	100	145	150
Germania Savings	100	145	....
Hibernia National	100	145	....
Louisiana National	100	....	143
Metro. Loan & Savings	100	118½	....
Mutual National	100	....	....
N O National	100	419	....
People's	50	....	62
State National	100	....	....
Union National	100	....	....
Whitney National	100	130	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	35
Factors and Traders Ins	100	....	70
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	....	121
Hibernia Ins	100	75	78
Home Ins	100	....	80
Hope Ins	100	....	....
Lafayette	50	67½	....
Merchants Mutual	100	51	....
Mechanics' and Traders	100	....	....
N Orleans Ins Ass	30	16¼	....
N Orleans Ins Co	50	....	....
People's Ins	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	....	....
Teutonia	100	119	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	74	75
Crescent City	100	61	64
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	99½	100½
Orleans	50	....	50
St Charles Street	50	....	....
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	31½	31½
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Consumers Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	8¾	9
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	60	67½
N O Waterworks Co	100	63½	64½
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	65
Louisiana Electric Lt Co	100	55	....
Jockey Club	....	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s	....	85¾	85⅞
Threes (Baby bonds)		51	....
Bons de ville.			
Premiums	....	125⅞	126¼
Premium drawn number	....	....	....
Privilege on Premiums	....	....	....
Consolidated 6 s	....	....	....
Crossman	....	109¼	....
Consolidated Extended	....	....	....
Crossman	....	109¼	....
Extended 6's			
Railroad			
Waterworks			
Park			
City 8 0/0 certificates	....	102½	....
City 8 0/0 Cts for Consol Coup	....	....	....
City 5	....	95	96½
City 7's old			
new			
gold			
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock			
Produce Exchange Stock			
Stock Exchange Stock			
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock			
U S 4 0/0			
Cans & Claib. St RR mort			
C, S L & N. O. R. R. Co			
Jack on RR 2d mort. coup			
Jack on RR 2d mort. debt			
Morg'n's L & T 1st gold mort			
N O Pacific RR 1st gold mort			
St Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1st			
new			
N O City RR Co mort	....	121	....
St Charles St RR mort			
N O Waterworks Co mort	....	114½	....
La Ice Mfg Co mort			
Levee S. Cotton Press mort			
La Electric L. 1st mort			
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884			
State Warrants Ordin. 1885		40	
do do de 1886		40	
do do do 1887		92	
Police Cts			
School Cts			
City Scrip, old			
new			
Jan. In. Cts. on State Coupons			
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880			
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)		30	
Unpaid State Coupons prior to No 12			
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School Warrants			

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock.

Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2250 balles, comprenant 800 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6⅝	6⅝	6⅞
Ordinary	6⅞	6⅞	7
Good Ordinary	8	8	8⅛
Low Middling	8⅝	8⅝	8¾
Middling	9 1/16	9	9¼
Good Middling	9¼	9 3/16	9⅜
Middling Fair	9⅝	9 9/16	9¾
Fair	10⅛	10 1/16	10¼

FUTURS.

Stables.

Septembre 8,96 à 8,97; octobre 8,96 à 8,97; novembre 8,84 à 8,85; décembre 8,87 à 8,88; janvier 8.95 à 8,96 février 9,05 à 9,06; mars 9,15 à 9,16; avril 9,25 à 9,26; mai 9,36 à 9,37; juin 9,44 à 9,48.

Les ventes comprennent 19,400 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9 1/16; à Galveston à 9 1/16; à Mobile à 9; à Savannah à 8 15/16; à Charleston à 9; à Wilmington à 9⅛; à Norfolk à 9⅛; à Baltimore à 9⅝; à New York 10⅛; à Boston à 10⅛; à Philadelphie à 10⅜; à Memphis à 9 1/16; à Augusta 8⅞.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Calme.

Coton: Ordinary 7 9/16; Good Ordinary 8 15/16; Strict Good Ordinary 9⅜; Low Middling 9¾; Middling Uplands 10⅛; Middling Gulf 10¼.

FUTURS.

Stables.

Septembre 9,50 à 9,52; octobre 9,35 à 9,36; novembre 9,30 à —; décembre 9,30 à —; janvier 9,35 à 9,36; février 9,42 à 9,43; mars 9,49 à 9,50; avril 9,56 à 9,57; mai 9,64 à 9,65; juin 9,71 à 9,72; juillet 9,77 à 9,79.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 18,486 balles; même temps l'année dernière, 7602 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 117 537 balles; même temps l'année dernière, 94,476 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 8,820 balles; même temps, l'année dernière, 2,403 balles; de tous les ports des Etats-Unis 29,506 balles; même temps l'année dernière, 20,484 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 22,636 balles; même temps l'année dernière, 17,757 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 136,659 balles; même temps, l'année dernière, 191,246 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable avec une assez bonne demande.

Cotes—5 7/16d pour le Middling Uplands et 5 7/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

1 p. m.—Calmes et stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—65 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 65 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—Open kettle et Centrifugal forts.

Ventes 0 barils et 0 boucauts de sucre et 14 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—

Choice	—@—	
Strictly prime	—@—	
Prime	—@—	
Fully fair	—@—	5⅜
Good fair	5⅛@—	
Fair	—@—	
Good common	—@—	
Common	—@—	
Inferior	—@—	

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated	—@—	
Off granulated	—@—	
Choice white	—@—	
Off whites	6 @6 1/16	
Gray off white	—@—	
Choice yellow clarified	—@	6⅛
Prime yellow	6 3/16@—	
Off yellow	—@—	
Seconds	4½@	5⅝

MELASSE—Open kettle nominal.

Fancy, Choice, Strict prime, Good prime, Prime, Good fair, Fair, Good Common, Common, Inferior — Nominal

CENTRIFUGAL—Ferme.

Fancy	28 @ 30
Choice	28 @ 28
Strictly prime	28 @ 33
Good prime	22 @ 25
Prime	22 @ 25
Fair	—@—
Good fair	22 @ 25
Good common, Common	18 @ 21
Inferior	—@—

SIROP—75c à—.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ CLEAN—Actif et très fort.

Fancy	@
Choice	@
Prime	5⅛@5¾
Good	5 @5¼
Fair	4½@4⅞
Ordinary	4¼@4⅜
Common	4¼@4⅜
No 2	3⅜@3½

RIZ BRUT—Actif et fort. $3 50 à 4 00 le baril de 162 livres.

RIZ POLI—Par ton. $12 00 à 13 00.

SON—Par ton. $6 00 à 7 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ¼ à ½c de plus.)

FARINES ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Extra fancy $3 90 à 3 95 Fancy $3 65 à 3 75; le baril, choix $3 20 à 3 30 —— à ——.

FARINE DE MAIS—$2 30 à 2 35.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente à $4 62½ à 4 75 le baril: extra fancy $4.25; fancy $4 00, choix $3 62½ à 3 75; Minnesota flour, bakers $4 62½; patente 5,00.

FARINE DE MAIS—$2 50.

CREAM MEAL—Choice $— à 3 40.

GRU FIN—Choice $3 40 à 3 50.

GRU—Nominal à $3 50 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 50.

OAT MEAL—Coarse $5 75; fine $5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — Le marché est coté à 60c pour le blanc; à 56 pour le mêlé et nom. pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 34½ à 35, du Texas 42.

SON—75 à 80c.

FOIN—Prime $18.00 à 19.00, Choice $20.00 à 21.00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 7½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par ton.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$16 75.

VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 6 à 6⅛, short clear sides à 9; short rib sides à 9; long clear —— à ——.

BACON—Epaules à 6⅞; short rib sides à 10⅛, long clear sides à 10; short clear sides ——.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, à 6⅞.

JAMBON—13½ à 13¾.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing — Prime mess $14 00 à 14 50 pig pork $7 00 à 7 25 le demi-baril; $14 00 à 14 50 le baril; extra prime and rump pork $12 50. Plain or canvassed shoulders 7⅛ à 8. Boston cut shoulders fancy, small, 8¼ à 8½ pic nic à 8⅛ à 8¾, S. C. breakfast bacon 12¼ à 13; choice to fancy s.c. hams 13 à 14.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef à $9 50 à 9 00; plate beef $9 00 à 8 50 au baril; extra plat $5 00 au demi-baril; extra mess $4 50; extra mess beef $7 50 le baril; New York Fulton Market $5.00 à 5,25 le demi-baril.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFÉ—Prime 22, good 21½; fair 21 ordinary 20¼ common 19¾ la livre.

THÉ—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 25 à 27; extra firsts 23 à 24; firsts à 20 à 22; seconds à —; Western Dairy- Extra à 20 c. extra firsts 16 à 18; first — à —, common à 12 à 13. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy; à 13; Western Cheddars full cream à 12⅛. Western twins, full cream, fancy, — à 12⅛; Ohio flats, fancy full cream, — à 12⅛; Ohio flats, part skims choice 6 à 8; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅝c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full wets to 8½ à 9½c la livre.

AMIDON—2¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. Une demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre

DU PAYS—Pêches 50c à $1 00 la boite; Pommes $1 50 à 3 50 le baril; Poires 75c à $1 25 la boite; Raisins à $2 00 $2 25 le crate; Melons d'eau nominaux le 100; Melons français nom. le 100; Oranges de la Floride $—à— la boite; pacanes nouvelles de la Louisiane — à —, selon la grosseur; du Texas —à—, pistaches rouges du Tennessee 4 à 5c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, 4½ à 5c; sliced 6; evaporated 14; raisins secs de la Californie $1 75 à 2 00 la boite.

ETRANGERS—Oranges —— à ——, la boite, oranges de Palerme $—— à ——; oranges de Messine $—— à ——; la boite; Havane $—— à ——; Citrons de Messine $4 50 à 5 50, Citrons de Palerme $4 50 à 5 50; Raisins layer new $2 10 la boite; en demi-boite $——; quart de boite ——; Londres layer $——; en demi-boite $——; en quart de boite $——; en quart flats $——; Ananas nominaux la douzaine; Bananes $1 00 à 1 50 le régime; Figues bananes $2 00 à 3 00 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 7 à la livre en boite; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 14 à 15c la livre; Prunes 7c la livre; Citrons 22½c la livre; Amandes Tarragona 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17c; Noix de coco $40 00 le 1000 4½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00; oil cake de la campagne $—— per long ton f.o.b.; de la ville —— à —— per long ton f. o. b.; farine de graine de coton, jobbing au dépôt $17 25 à 17 50 par short ton. Huile de coton crue 26 à 28 le gallon ex-levée; huile raffinée nominal à 37 à 38.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros en trading. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 70 à 3 10.

PATATES DOUCES—$1 50 à 2 00.

OIGNONS—De l'Ouest $2 80 à 3 00.

AIL—De la Louisiane 35 à 50c.

CHOUX—De l'Ouest 13 à 15c par tête.

CHOUCROUTE—De l'Ouest $11 50 le baril.

HARICOTS—Choice Northern 5 à 5¼; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4½; western white choice 3½; pois verts 2½.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 9 c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 5 00 la douzaine; poulets $3 00 à 4 00 canards $3 50 à 3 00; oies $5 50 à 5 5c; dindes, à $15 00 à $18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à $3 00; poulets $2 00 à 2 50; canards $3 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $8 00 à ——.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 13 à —; ceux de la Louisiane à 14 à —.

SUIF—de la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow à 19c la livre.

MIEL—Strained à 40c le gallon.

LAINE—Burry à 14c la livre; Louisiane clear à 22; clear lake à 25 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 7c, steer et peaux de vaches 50 à 70 livres à 6c, kips, 14 à 30 livres, 7c; peaux de veau 40c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE — Green salted à 6⅛c dry flint à 8½; dry salted 8 à 8½c la livre. damaged green hides 3c off; damaged dry ⅓ off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50; castor 50 c. à $1 00 pièce; loutre —— à 15 c. pièce; raccoons —— à 1 5c.

PEAUX — Chevreuil 15c la livre, mouton 10 à 30c pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 3 à 3½c la livre; noire 3 à 3½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 45c la livre; common 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Lugs heavy 3¼ à 6½c lights 3½ à 11; leaf 6½; barley 10 à 25.

TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing, par livre—Fine plug 50c à $1 05; fine medium 53 à 65c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 28 à 35c; Bright navy, 30 à 46c, fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 60.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $2 25 à —— le baril, $3 00 à —— le demi baril. Résine—D E et F $1 05, G $1 10, H $1 20, I $1 30, K $1 40, M $1 60, N $1 70, W G, $2 60, W W $3 —. Essence de térébenthine à 29½c jobbing à — de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7¼ à 7½c la yard; 2 livres 7¾ à 8¼; 2¼ livres, 9 à 9¼c; bailing twine 10c la livre.

COTTON TIES—$1 30 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 la ton.; bateaux 40 c; steamers $4 25 la tonne en gros 30 à 32c le baril.

ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril; Splint 45c; Helena coal, pour familles, 50c; Monevalle 60c. Pratt coal sur chars, par le L. and N RR $3 50 la ton. Helena coal $4 75 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 25@	2 35
BRANDIES—Du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	2 75
Pomme	3 50@	3 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon		4 50
1878		5 50
1875		5 75
1870		6 50
1865		7 40
1860		8 00
1848		12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882		5 50
1870		7 00
1864		9 00
1848		10 25
Bisquit, Dubouché & co, Cognac 1878		4 50
1870		5 50
1848		8 00
		9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05@	1 15
Ouest	1 10@	1 15
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse		9 00
par gallon		3 00
GENIÈVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 18
Hollande, par gallon	2 75@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 50@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	34@	42
Zinfandel No 1, le gallon	60@	75
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00@	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00@	75 00
Clarets fins le baril	90 00@	175 00
Médoc, la caisse		6 00
St-Julien, la caisse		6 50
Margaux, la caisse		7 00
Pontet Canet, la caisse		10 00
Larose, la caisse		14 00
Léoville, la caisse		14 00
Château Laffitte, la caisse		28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par cask		125 00
Blanquefort, par cask		100 00
Château Dillon, par caisse		7 50
VINS BLANCS—California, le baril	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse		6 00
Sauternes, la caisse		8 50
Haut Sauternes, la caisse		10 00
Latour Blanche, la caisse		18 00
Château Yquem, la caisse	30 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	2 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherr. Genuine Xeres, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	9 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts. par caisse		29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay		
Extra Dry		34 75
Delbeck & Co's extra dry, qts.		28 50
Delbeck & Co's Delmonico qts		27 50
D. B. Pol & Co's qts		26 00
Perrier Jouet—Cremant Royal quarts		28 50
Perrier Jouet—Special quarts		29 50
Pints $2 de plus par caisse.		

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's	6 75	@ 8 00
Double bit		15 00
Axle Grease—Fraser's Kegs.	4¼@	5¼
Boxes, gross	10 00	@10 50
Bellows—Blacksmith, 28 to 42 in.	5 00	@22 00
Brass—Sheet par livre		35
Cotton's Cards	2 40	@ 3 00
Chains—Trace	30	@ 75
Ox, ⅜	5	@ 7
Copper—Roofing par livre		32
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus		17
Hoes—H. B. No 0 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	@ 6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3	4 00	@ 6 00
Rotary Hoes—Milloe's		24 00
Avery's		18 00
Stubble diggers		72 00
Hollow Ware—Skillets	3	@ 4
Ovens		10⅛
Iron—Flat, 1½ to 4 inches by ½ to 1		2½
Round, 1 to 1½ inches	2½@	3
Painted	4½@	3¼
Bands—Light, 3 to 6⅛ in	2 65	@ 3 00
Heavy, 3½ to 6½ inches	2 45	@ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	3	@ 3½
Sheet—No 10 to 14 G	2 75	@ 3 00
Galvanized, No 26 G	6 00	@ 6 50
Lead—Pig, par livre	5⅛@	6
Sheet, par livre		7½
Steel Nails—10d, 60d basis		2 45
Iron nails		2 30
Oakum—Navy		7½
United States Navy		9
Best		10 00
Plows—Avery, cast, Nos ½ to 2	2 75	@ 2 75
Avery, steel	4 50	@20 00
Avery, double shovels, wooden beams, set		1 75
Avery, double shovels, iron beams, set		1 75
Magnolia sweeps, all sizes, set	2 75	@ 3 00
Double plows, Atlanta's, No ½ to 3, each	37 50	@50 00
Plow Steel—5 to 12 x ⅛ to ⅔	4½	@ 4½
Rope—Sisal, ½ in. and larger, basis	11½@	....
Manila	12½@	....
Cotton, 5-16 et ½	14	@ 15
Spades—Ames'	10 50	@12 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
Shovels—Ames'	9 50	@11 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
Swedish Iron—7 to 12 x ⅛ to 5/16	3½@	....
Tin—Roofing, 1x20x28 inches		12 50
I. C., do		9 50
1x14x20		6 25
I. C., 1x14x20		6 75
Block, par livre		30
Turpentine—Par gallon		35
Vises—Peter Wright's		16 00
Wire—Barbed fence, galvanized		4½
Zinc—Sheet par livre	6½@	7
Shot—Drop		1 35
Buck, 25 liv bags		1 60
Powder—25 liv. keg		5 00

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PAR 1,000 PIEDS.

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$14 00
No 2	12 50	No 2	12 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	20 00
No 2	12 00	No 2	17 00
No 3	11 50	No 3	16 00
Ceiling No 1	17 00	Weath Bds No 1	16 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	10 50		
Boards, No 1	[illegible]	Boards No 2	12 50
No 3	13 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	24 25	Ceiling No 1	19 00
No 2	20 00	No 2	14 00
No 3	16 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	18 00	Boards No 1	....
No 2	15 50	No 2	15 50
Boards No 3	....	No 4	13 50

CYPRESS—ROUGH.

Boards No 1	22 00	Boards No 2	25 00
No 3	17 00	No 4	15 00
No 5	11 00	No 6	15 00
Dr'ed Bds No 1	34 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	28 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.

No 1		No 3	7
No 2			

MAHOGANY TIMBER.

No 1	5	No 3	3 00
No 2			

PEAR TIMBER.

No 1	7	No 3	3½
No 2			

WALNUT LUMBER

No 1		No 3	35 00
No 2			

OAK LUMBER.

No 1	30 00	No 3	....
No 2	30 00		

SHINGLES.

No 1	2 75	No 3	2 25
No 2	2 75		

LATH.

Per 1,000	1 50
Alabama lime	90@1 05
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	8 00@6 25
Brick—Lake and I. C. R. R.	5 00@9 00
Paving	9 00@10 00
Ordinary	7 00@5 50
Sand	20@25
Shells, small	
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	1 75@2 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3½@ 4
Fair to common	3 @ 3¼
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00@16 00
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	8 00@9 00
2me qualité, par tête	5 00@6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00@9 00
2me qualité, par tête	5 00@6 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5 @ 6
Fair Ouachita par liv. gross	4 @ 4
MOUTONS—Choice, par tête	2 50@3 00
Fair, par tête	1 00@1 50
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@160
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	130@150
Mulets pour coton	—@—
Mulets communs	40@75
Beaux mulets de ville	@200

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Navire John Harvey, Stewart..expédié 13 août
Steamship El Paso, Quick parti 6 sept
Navire Corsica, Parrington parti 3 sept
Steamship El Dorado, Byrne parti 10 sept
Steamship Knickerbocker, Kemble parti 10 sept

LIVERPOOL.

Steamship Andean, Post parti 6 août
Steamship Astronomer, Hanney parti 18 août
Navire Nettie Murphy, Coonan parti 17 août
Steamship Californian, Pickthall parti 20 août
Steamship City of Manchester, Brophy parti 25 août
Steamship Inventor, Brown parti 1er sept
Barque John Watt, Sweetser partie 29 août

LIMERICK.

Barque Clyde, Johnson partie 27 août

LONDRES.

Steamship Capulet, Ellis parti 22 août
Steamship Rydal Water en charg. 3 sept
Steamship City of Lincoln, Frye en cha. 3 sept

BARROW, ANG.

Steamship Harvarth Castle parti 30 août

SWANSEA.

Steamship Capulet, Ellis parti 29 août

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Panama parti 24 août

HULL, ANG.

Steamship Inflexible, Shaw parti 18 août
Steamship Kingdom parti 26 août

CAPE TOWN.

Steamship City of Liverpool parti 10 août

RIO DE JANEIRO.

Steamship Lassell parti 23 août
Navire Bona Fides, Henrichsen parti 31 juil

HAMBOURG.

Navire Hedwig, Minssen parti 25 août
Navire Stephan, Meinenich parti 30 août

MALAGA.

Barque Morena, Durao parti 6 mai

BARCELONE.

Barque Alejandro Bosh, Arguilague par 1 jui

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	[illegible]
STEAMERS.		
Astronomer	Liverpool	3e dist. 10
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Architect	Liverpool	Gouldsboro
Ardancorrach	Havre	4e dist
City of Dallas	Belize	1er dist. 15
Chilian		Gretna
Clinton	Havane	Alger
El Monte	New York	Alger
Editor	Liverpool	Pic Tier
Effective	Havre	4e dist. 43
E B Ward, Jr	Puerto Cortes	1er dist. 15
Floridian	Liverpool	1er dist. 21
Guasco	Port Limon	Alger
Intrepid	Gênes	4e dist. 41
Marmion	Puerto Cortes	1er dist. 15
Marseille	Havre	4e dist. 40
S Oteri	Ruatan	1er dist. 15
Viola	Gênes	5e rue
Whitney		Alger
Wydale	Brême	4e rue
NAVIRES.		
Ile Marthe	Laid up	2e dist. 27
BARQUES.		
Carmelita		3e dist. 26
H L Routh		1er dist. 31
Marie Louise	Brême	4e dist. 43
Port Royal		1er dist. 38
BRICKS.		
Alfredo		3e dist. 15
GOELETTES.		
R B Locke		Pic Tier

Premier Etat de Situation — DE LA — COMPAGNIE D'ASSURANCES — DITE —

LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues:			
Primes sur les incendies	$125,127 57		
Primes sur rivière	1,338 68		
Primes sur mer	790 65	—$127,256 90	
A déduire:			
Réassurances	1,995 01		
Réductions et commissions	25,984 98	— 27,979 99	
			$99,276 91
A déduire:			
Pertes payées sur les incendies	$3,363 78		
Pertes payées sur les rivières	729 17		
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12		
Réclamations pas encore au compte des profits et pertes	488 06	— 75,816 13	
			$23,460 78
A ajouter intérêt			4,120 45
			$27,581 23
A déduire Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois			21,802 75
			$5,778 48
Réserve: Primes non acquises			$5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissements, billets à primes et billets-actions, ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la classe de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,596 34
Effets mobiliers: Coffre-fort, etc.	1,977 16
Comptant: En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents	34,880 06

PASSIF.

Capital		$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes		21,225 12
Pour les risques non expirés		5,778 48
	$188,353 60	—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.

L. M. GEX, Faisant fonctions de Président.

A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIES DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel, ALFRED MERCIER, P. O. Box 2346.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

- Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BOURGOGNE Frangeul, samedi, 17 sept.
LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 24 sept.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) $80 et $100

Deuxième classe $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 septembre à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager, partira de son quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE ½ P. 0/0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41

6 mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 13 septembre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:

Les Lundis et Jeudis pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing à 1 p. m.

Les Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, les samedis prolongeant la course jusqu'à Old Landing à 4 p. m.

EXCURSIONS.

Les Mercredis, pour Mandeville et Old Landing à 8 a. m.

Les Dimanches pour Mandeville et Old Landing à 6:45 a. m.

Les Mercredis, pour Mandeville et Madisonville à 6 p. m.

Les Dimanches, pour Madisonville directement à 6 p. m.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à 5 a. m.

Old Landing les mardis et vendredis à 6 a. m.

Old Landing les mercredis et dimanches, jours d'excursions à 2 p. m.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix pour Mandeville et Madisonville [pour chaque voyage] 50 cts. à Old Landing et au dessus de Madisonville [pour chaque voyage] $1.00.

Jour d'excursion, aller et retour, pour tous les points $1.00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.

1er mai—

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus directe et la plus prompte pour Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et tous les points dans l'Est et au Nord.

POUR LE NORD.

		No. 2.	No. 6.
Dép.	Nlle-Orléans	9:00 a. m.	8:35 p. m.
Dép.	Hattiesburg	1:10 p. m.	12:25 a. m.
Arr.	Meridian	4:20 p. m.	3:20 a. m.
Arr.	Birmingham	10:30 p. m.	10:40 a. m.
Arr.	Chattanooga	4:30 a. m.	5:30 p. m.
Arr.	Lexington	3:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:42 p. m.	6:40 a. m.

POUR LE SUD.

		No. 1.	No. 5.
Dép.	Cincinnati	7:55 a. m.	9:00 p. m.
Dép.	Lexington	11:25 a. m.	11:50 p. m.
Dép.	Chattanooga	10:00 p. m.	9:15 a. m.
Dép.	Birmingham	4:30 a. m.	4:00 p. m.
Dép.	Meridian	10:10 a. m.	11:15 p. m.
Dép.	Hattiesburg	1:30 p. m.	2:15 a. m.
Arr.	Nlle-Orléans	5:30 p. m.	6:15 a. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets, 34 rue St Charles.

4 sept au 1 janv 1888

Heures de départ et d'arrivée des trains du Chemin de fer Pontchartrain.

DÉPART.

	Rue du Canal.	Jonct. Pontch.	
Spécial pour pêcheurs	A. M. 3:45	A. M. 4:00	Dimanches
	......	5:30	Tous les jours.
Train de bat	6:45	7:00	Dimanches.
	......	7:00	Tous les jours.
	......	8:00	Tous les jours, excepté mercredi.
Train de bat	8:10	8:20	Mercredis.
	9:10	9:30	Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi.
	......	9:30	Tous les jours
	......	10:30	Tous les jours.
	11:35	11:45	Mardi et Vendredi.
	......	11:45	Tous les jours.
	......	P. M. 1:00	Tous les jours.
Train de bat	P. M. 1:00	1:10	Lundi et Jeudi.
	......	2:00	Tous les jours.
	......	3:00	Tous les jours.
	......	3:30	Tous les jours.
	......	4:00	Tous les jours.
Train de bat	4:00	4:10	Mardi, Vendredi et Sam.
	......	4:30	Tous les jours.
	......	5:00	Tous les jours.
	......	5:30	Tous les jours.
	......	6:00	Tous les jours.
Train de bat	6:00	6:10	Dimanche et Mercredi.

De 3 h. P. M. à 10:30 P. M., les trains partent de la Jonction Pontchartrain toutes les demi-heures, tous les jours, excepté le dimanche. Le dimanche, tous les trains, après 3 h. P. M., partent de la rue du Canal et y arrivent. Tous les trains avec des passagers pour le bateau, partent de la rue du Canal et y arrivent, tous les jours.

15 mai—1 an

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	8 15 A. M.	No 2	4:45 P. M.
No 3	6 00 A. M.	No 4	10.00 P. M.
No 5	7 30 P. M.	No 6	8 15 A. M.

Excursions du Dimanche.

Arrivée	8.40 P. M.	Départ	9:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis: les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville; les Nos 3 et 4 ont des chars dortoirs Pullman entre la Nlle-Orléans et St-Louis, par la voie de Little Rock.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et O.; à Vicksburg avec le V. S. & P. Y. et le M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes; aussi à St. Louis pour Chicago, Minnesota et Wisconsin, où sont les lieux de plaisance.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. P. REYNOLDS, Agent Commercial.

Avril

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. S. Co.

Départ de la N Orléans		Arrivée à la N-Orléans	
Pacific Express daily	7:15 am	Atlantic Express daily	8:10 pm
San Antonio Express, daily	7:20 pm	New Orléans Express, daily	8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orléans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

17 mai—1an

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,475 86	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,962 64
A déduire—		
Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réductions	58,700 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter:		
Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,023 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,083 13
Revenus net		$332,662 63
A déduire, pertes payées—		
Incendie	$189,[illegible] 01	
Rivières	12,234 86	
Mer	621 90	
Total	$204,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions, fournitures de bureau et annonces	62,230 61	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20	
		$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28,687 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Argent comptant	$23,894 16
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississippi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,886 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 65
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,280 00
Comptes en cours de collection et balance	63,905 97
Cédule par agents	8,411 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF

Fonds Capital	$709,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payés	3,152 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	26,864 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble, John I. Adams, John Chaffe, Chas. E. Black, Thomas Fay, R. M. Walmsley, Sam'l Delgado, A. B. May, Jas. T. Reid, Samuel M. Boyd, Wm. J. Behan, Jules A. Blanc, B. F. Eshleman, W. B. Bollinger, C. J. Leeds, Jas. McConnell, A. T. Janin, James Buckley, Louis Bush, L. C. Fallon, Melman, Rich'd Milliken.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires nécessaires et requis par la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 44 de la loi susdite, cent mille piastres ... $100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçu de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres ... 190,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres ... 290,000 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886 deux cent quatre-vingt-dix mille piastres ... 290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37 cts ... 273,579 37

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres ... 290,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cinq cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37 cts ... 563,579 37

Montant des timbres judiciaires rendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 62 cents ... 94,949 62

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cts ... 468,629 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts ... 10,606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis savoir:

A James Buckley, adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui livrés le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres ... 750 00

En paiement de fournitures de bureau livrées aux divers fonctionnaires de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 139 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 12 cts ... 2,555 12

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit, du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886, inclusivement quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante-huit piastres, 89 cts ... 94,158 89

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 01 cts ... 97,464 01

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le 31 décembre A. D. 1886.

{L S} S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

Succession de Jacob Baltz et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,831—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline Baltz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6 sept—6 10 15